

LE MAROC | HUB DE L'INTÉGRATION FINANCIÈRE AFRICAINE ?

Paul GOLDSCHMIDT





Paris

20, rue Laffitte
F-75 009 Paris

T | +33 (0)1 49 49 03 30
F | +33 (0)1 49 49 03 33

Bruxelles

Rue de la Fauvette, 92
B-1180 Bruxelles

T | +32 (0)2 374 23 13
F | +32 (0)2 358 56 48

www.institut-thomas-more.org | info@institut-thomas-more.org

Tribune 40

Mars 2014



**LE MAROC | HUB DE
L'INTÉGRATION
FINANCIÈRE AFRICAINE ?**

Paul GOLDSCHMIDT



L'auteur | De nationalité belge, Paul GOLDSCHMIDT est diplômé de l'Université Libre de Bruxelles et Licencié en Sciences Commerciales et Financières. Il rejoint Goldman Sachs à New York (1962-69) puis Goldman Sachs International à Londres dont il devient Administrateur (1970-1985). Après 7 ans en tant que consultant dans la sphère financière à Londres et Monaco (1985-1993), il devient Directeur du service « Opérations Financières » au sein de la Direction Générale « Affaires Economiques et Financières » de la Commission Européenne (1993-2002) où il a joué un rôle primordial dans l'harmonisation et la réforme des marchés financiers européens avant et pendant l'avènement de l'euro. Il siège alors au Conseil d'Administration du Fonds Européen d'Investissements (2001-2002). Depuis 2002, il écrit sur des sujets politiques et financiers d'actualité et participe à de nombreux colloques internationaux. Il est membre du Conseil d'orientation de l'Institut Thomas More.

| Sommaire

 Introduction	7
 Les atouts et les défis de l'Afrique	9
A Les atouts : croissance, démographie, ressources	9
B Les défis : pauvreté, instabilité, corruption	11
 Les besoins de l'Afrique : institutions, infrastructures, services financiers	12
A Le nécessaire renforcement des institutions	12
B Un besoin d'investissements massifs dans les infrastructures physiques	13
C Le développement de services financiers performants	13
 Les conditions de succès de l'intégration financière africaine et la réponse du Maroc	15
A Une stabilité politique et des conditions socioculturelles favorables	16
B Une situation géographique optimale et des infrastructures physiques prometteuses	17
C Un cadre juridique et fiscal opérationnel	18
D Des infrastructures de services financiers développés	18
E Une offre financière intégrée et globale	19
 Conclusion	20
Annexe 1 Données économiques	21
Annexe 2 Données démographiques	22
Annexe 3 Ressources	23
Annexe 4 Classement <i>Doing Business</i> Afrique subsaharienne	24

| Introduction

Dans un monde où l'extension de la globalisation est devenue une donnée incontournable, il est indispensable que l'Afrique y soit rapidement et pleinement intégrée pour permettre de rencontrer les aspirations légitimes de sa population. En effet, le continent, qui fait certes face à de lourdes difficultés mais qui ne manque pour autant pas d'atouts, se doit de peser de tout son poids dans la mondialisation, que ce soit dans le domaine politique, économique, social ou culturel.

L'Afrique ne s'insère encore que très modestement dans la chaîne de production et des échanges mondiaux (3% du commerce mondial)¹. Mais les matières premières dont elle regorge, peuvent jouer un rôle prépondérant dans la mise en valeur des immenses richesses du continent. Elles servent à alimenter les circuits de production, de plus en plus souvent localisés dans les pays émergents. Elles permettent, à l'échelle planétaire, la distribution d'une gamme toujours plus étendue de biens de consommation, en réponse aux besoins créés par une hausse du niveau de vie d'une partie croissante de la population mondiale.

Les grands bouleversements géopolitiques de ces dernières années, notamment l'émergence progressive d'un monde multipolaire interdépendant, mise en évidence par la croissance rapide des BRICS, ont déjà eu une incidence profonde en Afrique. Ainsi l'essor économique de la Chine, obligée de diversifier ses sources d'approvisionnement, a été un facteur dont le continent africain est un des grands bénéficiaires. De nouveaux types de partenariat ont été négociés permettant d'accélérer les investissements en infrastructure dont le besoin est pressant si l'Afrique veut relever le double défi d'une explosion démographique et d'une amélioration substantielle du niveau de vie de ses populations.

Cette réorientation en profondeur des circuits économiques crée progressivement un nouvel équilibre au niveau mondial. Les pays industrialisés, dont le rôle était autrefois prédominant, devront, eux aussi, s'adapter pour s'intégrer dans cet environnement où leur suprématie d'antan sera continuellement testée, sinon contestée. Cette mutation, qui affecte déjà visiblement l'Europe, s'accompagne non seulement d'une perte d'influence mais aussi de « richesses relatives » même si ce phénomène est brouillé par l'accroissement concomitant et dangereux des inégalités, surtout aux extrémités du spectre (pays industrialisés et Afrique) alors qu'elles diminuent au niveau mondial avec la sortie de la pauvreté de larges pans de la population des pays émergents.

¹ Selon Valentine Rugwabiza, Directrice générale adjointe de l'OMC, Université de Witwatersrand à Johannesburg (Afrique du Sud), 12 avril 2012.

La contribution de l'Occident restera, cependant, encore longtemps incontournable : elle s'exercera notamment dans la diffusion de valeurs telles que les droits universels de l'homme, la défense de la démocratie, l'élaboration de standards éthiques dans la gouvernance d'entreprises ou encore de régimes de régulation et de supervision et de leur mise en œuvre dans les rapports de toute nature à l'échelle de la planète ; elle devra, néanmoins, prendre de plus en plus en compte les visions concurrentes des autres acteurs. On peut aussi s'attendre à ce que les avantages comparatifs de l'Occident, notamment sa domination des marchés financiers, ses capacités en matière d'éducation, de recherche et d'innovation ainsi que ses richesses matérielles et culturelles accumulées, continueront à lui assurer une place éminente dans le concert des nations dont l'interdépendance croissante au niveau planétaire sera une des caractéristiques de plus en plus visible.

C'est dans ce contexte géopolitique et géoéconomique en pleine mutation, au moment où l'Afrique doit faire face aux immenses questions posées par son développement, que le Maroc, au travers de Casablanca Finance City (CFC), a choisi de relever le défi en cherchant à s'imposer comme le hub financier dont le continent a besoin. Il paraît donc particulièrement intéressant d'en analyser et d'en évaluer la conception et l'ambition.

| Les atouts et les défis de l'Afrique

L'Afrique est un continent de contrastes ; les défis énormes auxquels elle a à faire face, qui apparaissent souvent comme insurmontables, sont néanmoins compensés par des atouts incontestables qui en font une des régions du monde où entrepreneurs et investisseurs, capables d'assumer des risques dans une vision de long terme, en récolteront très certainement les fruits.

A | Les atouts : croissance, démographie, ressources

Un taux de croissance économique élevé | Même si elle se construit à partir d'un niveau modeste, la croissance est d'une ampleur telle en Afrique qu'elle est destinée à prendre la relève de celle des économies déjà arrivées à maturité et aussi des pays émergents dont l'expansion doit progressivement se ralentir à mesure qu'ils atteignent des seuils de développement plus élevés.

Entre 2000 et 2012, le PIB « réel » du continent a augmenté annuellement de 5%, taux qui continuera à augmenter d'ici 2020². Cette tendance, qui constitue un socle solide pour attirer l'intérêt d'investisseurs, se manifeste déjà au travers des statistiques, tant sur l'augmentation de la production, des échanges et des revenus.

Initialement, en partenariat et avec le support d'organismes étatiques et officiels, ce sont les opérateurs directs de projets industriels et des contractants dans des projets d'infrastructure qui ouvriront la voie. Par la suite les investisseurs institutionnels interviendront de manière croissante, tant que la nécessité de répartir les risques favorisera l'intermédiation d'instruments d'épargne collectifs. Ce processus débouchera *in fine* sur la participation d'investisseurs particuliers voulant bénéficier de l'essor économique du continent.

² Voir Annexe 1.

Une démographie en phase avec le développement économique | Le taux de croissance de la population africaine est le plus élevé de la planète : +2,5% de taux de croissance annuel moyen de la population entre 2002 et 2012³. Sa jeunesse doit lui assurer le potentiel de fournir la main d'œuvre nécessaire à sa croissance. En effet, la proportion de la population active va évoluer en Afrique de façon positive pendant encore de longues années (600 millions actuellement, 1,1 milliards en 2040) alors qu'elle est déjà largement négative dans les pays les plus industrialisés (y compris en Chine) et qu'elle est destinée à s'inverser à plus ou moins courte échéance dans les pays émergents d'Asie ou d'Amérique du Sud.

Cette situation particulièrement avantageuse permettra à la masse de la main d'œuvre active de financer progressivement la mise en place de systèmes de protection sociale, y compris les retraites, donnant une assise pérenne au processus de développement. Les « classes moyennes » qui ne comptent que 350 millions ou 34% de la population africaine devraient représenter 1,1 milliards ou 42% en 2060⁴.

Des ressources importantes de matières premières | Ses ressources énergétiques en hydrocarbures, en potentiel hydroélectrique et en énergies renouvelables (solaire), la diversité de ses ressources minérales (uranium, phosphates, manganèse, platine, cobalt, diamants, etc.) représentant quelque 20 à 30% de la production mondiale actuelle, permet à l'Afrique de se profiler comme un fournisseur incontournable de nombreuses filières de production⁵.

La rentabilité et la diversité des investissements, soutenus par une demande en hausse quasi constante, devrait assurer la disponibilité des financements nécessaires au développement tant des projets industriels que des infrastructures qu'exige leur exploitation.

Une amorce de diversification de son économie | Avec 16% des terres arables mondiales, l'Afrique conforte la pérennité de sa croissance en développant son agriculture par la mise en culture de réserves agraires non exploitées parmi les plus importantes au monde (estimées à 60% environ)⁶. Malgré les changements climatiques qui intensifient la désertification dans certaines régions, cette situation conduira à l'introduction de techniques d'exploitation de pointe (comme en Égypte) dont le déploiement bénéficiera très largement aux populations locales.

Un rapport de l'ONU de 2011 mettait l'accent sur l'urgence de la nécessité de diversification des économies africaines, afin de « réduire leur vulnérabilité aux chocs extérieurs » et sur quelques exemples prometteurs comme l'Afrique du Sud (pariant sur des secteurs comme l'agro-alimentaire, les matières plastiques, les produits pharmaceutiques ou le tourisme) ou le Kenya (prévoyant d'investir massivement dans ses infrastructures pour devenir une plaque tournante commerciale de l'Afrique de l'Est)⁷. Autre marqueur sectoriel significatif : le fort potentiel latent dans le domaine de la distribution, révélé par l'intérêt du géant Wal-Mart dans ses projets d'expansion à long terme sur le continent.

Le FMI signale quant à lui six pays, parmi les moins favorisés qui, malgré une exploitation limitée de ressources naturelles, ont affiché une croissance parmi les plus rapides : le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mozambique, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. Il en attribue la cause à l'amélioration de la gestion macroéconomique, la création d'institutions plus fortes, une augmentation de l'aide et à l'accroissement des investissements en capital humain et physique⁸.

³ Voir Annexe 2.

⁴ African Development Bank, *Africa in 50 years' time*, 2011.

⁵ Voir Annexe 3.

⁶ McKinsey, *Lions on the move*, 2010.

⁷ ONU and NEPAD-OCDE, *Economic Diversification in Africa: A Review of Selected Countries*, 2011, disponible sur <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/april-2011/la-diversification-%C3%A9conomique-une-urgence-pour-lafrique#sthash.ff2MkzcX.dpuf>.

⁸ FMI, *Regional Economic Outlook. Sub-Saharan Africa: keeping the Pace*, octobre 2013, disponible sur <http://www.imf.org/external/pubs/ft/reo/2013/afr/eng/sreo1013.pdf>.

B | Les défis : pauvreté, instabilité, corruption

La pauvreté | Le niveau de ressources d'un nombre très importants d'Africains demeure encore très en-deçà du seuil de pauvreté⁹, limitant la capacité de développement autochtone. Cela augmente considérablement les risques, qu'ils soient liés à des phénomènes naturels (réchauffement climatique) ou à des événements déstabilisateurs (conflits), prolongeant ainsi l'état de dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure tant économique et financière qu'humanitaire.

Cette situation est aggravée par l'attrait irrésistible de l'émigration qui prive le continent des trop rares talents formés par un système éducatif embryonnaire. Il est impératif d'inverser ce processus. Cette inversion, une fois amorcée, pourrait être à l'origine d'un cercle vertueux contribuant puissamment à l'élévation du niveau de vie des populations. A ce titre, certains analystes croient observer les prémices d'un mouvement inédit de retour de travailleurs immigrés, d'Europe en particulier, vers leurs pays d'origine. La crise financière a en effet encouragé le retour d'un certain nombre de jeunes expatriés, notamment maghrébins, parfois qualifiés. Ainsi, en Espagne par exemple, pays particulièrement touché par la crise, la situation économique a engendré un mouvement de reflux de la main d'œuvre présente dans le pays, dans l'agriculture, le bâtiment ou la restauration, mais aussi dans l'industrie, les services ou l'ingénierie¹⁰.

Un contexte politique instable | La sécurité des personnes et de la propriété privée demeure un défi considérable comme nous le rappelle la triste énumération quasi-journalière des conflits du continent : au Mali, en Somalie, en Centrafrique, au Sud-Soudan ou encore en Tunisie, en Lybie, en Egypte, etc.¹¹

Qu'ils soient instrumentalisés par l'exploitation de haines ethniques ancestrales, de croyances religieuses concurrentes, ou encore par les exactions de régimes dictatoriaux en place, si ce n'est par des groupes à caractère essentiellement mafieux, ce contexte insurrectionnel quasi permanent dans de nombreuses régions constitue le principal obstacle au développement. Il faut néanmoins pouvoir se projeter au-delà de ces événements, aussi déstabilisants soient-ils, pour se positionner progressivement de manière à bénéficier des immenses potentialités du continent.

Une corruption encore endémique | Dans le classement de la perception de la corruption de *Transparency International*, seuls deux pays du continent obtiennent un résultat de plus de 50 points (classement de 0 à 100) : le Rwanda et le Botswana¹². Dans le classement *Doing Business*, réalisé par la Banque mondiale et l'International Finance Corporation, seuls 10 pays sur 52 font mieux que la moyenne du continent¹³...

S'il convient, dans ce domaine très sensible, de partager les responsabilités entre corrupteurs et corrompus, l'absence ou la faiblesse d'institutions sensées garantir l'existence d'un État de droit dissuade la plupart des investisseurs qui ne bénéficient pas d'une couverture officielle (institutions internationales ou systèmes de garanties) ou ne sont pas en mesure d'« acheter » leur propre protection... Ceci conduit trop souvent au détournement d'une partie importante des retombées économiques au profit d'un nombre limité de privilégiés et au détriment de la grande majorité des populations locales.

⁹ Selon les données OCDE 2012, 47% des habitants de l'Afrique subsaharienne vivent encore sous le seuil de pauvreté (1,25 dollar PPA/jour).

¹⁰ Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, « 20 000 demandes de retour pour les travailleurs marocains d'Espagne », septembre 2012.

¹¹ Voir par exemple Heidelberg Institute for International Conflict Research, Conflict Barometer 2012, disponible sur http://hiik.de/en/konfliktbarometer/pdf/ConflictBarometer_2012.pdf.

¹² Voir Transparency International, Corruption Perceptions Index 2013, disponible sur <http://cpi.transparency.org/cpi2013/results>.

¹³ Voir Annexe 4.

| Les besoins de l'Afrique : institutions, infrastructures, services financiers

Les besoins nécessaires au développement de l'Afrique sont de natures très diversifiées. S'il est vraisemblable que le développement économique puisse être financé par des capitaux dont la rentabilité sera assurée par ses propres richesses, le plus grand défi sera incontestablement la création d'un environnement politique stable capable d'attirer les investisseurs.

A | Le nécessaire renforcement des institutions

Si les pays africains sont déjà membres de la plupart des grandes institutions internationales ainsi que d'organisations spécifiquement africaines ou régionales¹⁴, c'est principalement au niveau des États qu'il y a lieu de renforcer le tissu institutionnel encore largement défectueux. Comme cité ci-dessus, là où des efforts ont été réalisés en ce sens (Burkina Faso, Éthiopie, Mozambique, Rwanda, Tanzanie ou Ouganda), des résultats significatifs ont été obtenus qui se sont traduits par des taux de croissance économique accélérés.

La mise en œuvre des réformes nécessaires relève essentiellement d'une volonté politique nationale visant à garantir un État de droit et à assurer des standards de gouvernance capables de rassurer les investisseurs

¹⁴ Pour mémoire, on citera pour les organisations Internationales : l'ONU, la BIRD et le FMI ; pour les organisations Africaines ; la BAD (Banque Africaine de Développement), l'UA (Union Africaine), l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) ; pour les organisations régionales : la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine), la CEN-SAC (Communauté des États Sahélo-Sahariens), la CEA (Commission Économique pour l'Afrique) et la COI (Commission de l'Océan Indien).

quant à la protection de leurs intérêts légitimes. La crédibilité de ces efforts sera d'autant mieux assurée qu'elle bénéficiera du soutien d'organismes tels que le FMI, la Banque mondiale ou l'Union européenne, débouchant sur l'adoption des recommandations qu'ils pourront formuler.

B | Un besoin d'investissements massifs dans les infrastructures physiques

Quoique les progrès technologiques (aviation, téléphone cellulaire, Internet) aient permis un désenclavement accéléré de nombreuses régions demeurées jusqu'ici isolées du monde, la nature même des richesses du continent rend impératif des investissements d'infrastructure particulièrement lourds dans le domaine des transports (routes, chemins de fer, pipelines) pour permettre la mise en valeur des richesses naturelles et leur acheminement vers les marchés.

Leur extraction et souvent un premier stade de transformation sur place nécessitent également la fourniture d'énormes quantités d'énergie qui requièrent des investissements tout aussi considérables dans la production d'électricité et la distribution d'eau. Selon la Banque mondiale, les besoins en investissement dans les infrastructures sont de l'ordre de 93 milliards de dollars annuellement¹⁵.

Heureusement, comme nous l'avons signalé plus haut le continent bénéficie de ressources abondantes encore non exploitées. L'instabilité politique et l'insécurité déjà mentionnées, tant celle qui concerne l'intégrité physique des installations que la garantie de bonne fin des accords contractuels, constituent la plus grande difficulté à surmonter. Y parvenir est cependant essentiel pour mobiliser les capitaux nécessaires à la mise en œuvre des projets dont la rentabilité économique et financière semble très largement assuré.

C | Le développement de services financiers performants

A l'exception du Maroc et de l'Afrique du Sud et dans une moindre mesure de l'Égypte et de l'Île Maurice, le développement des services financiers est encore embryonnaire dans la plupart des pays africains, se limitant très souvent aux opérations les plus basiques tels que les transferts de fonds en provenance de l'importante diaspora africaine au profit des familles, aux ressources insuffisantes, restées sur place. Cependant, à l'instar de ce qui s'est passé dans la téléphonie, le raccordement à l'Internet et aux réseaux de « banques mobiles » offre des possibilités de développement intéressantes pour les métiers de banquier traditionnel rentabilisant les services sécurisés de paiements et de collecte de dépôts, sans devoir nécessairement développer un réseau d'agences physiques trop coûteux.

Les besoins de financement considérables engendrés par les nombreux projets d'investissements nécessitent d'attirer sur place les grands acteurs du marché financier international dont le centre décisionnel demeure ancré, pour l'avenir prévisible, dans le monde développé où s'accumule l'essentiel de l'épargne disponible et où se négocie la majorité des « cofinancements » recherchés avec les institutions officielles. En ce qui concerne la mobilisation des capitaux, il faut aussi prendre en compte l'alternative chinoise, capable de redéployer les énormes réserves de change accumulées, en appui à la satisfaction de ses besoins en approvisionnement de matières premières, en lieu et place d'un recyclage en titres du trésor américain. Ce contexte devrait permettre aux pays africains d'exploiter cette concurrence et d'évoluer vers un statut de « partenaires » à part entière plutôt que de « demandeurs ». Cela implique, comme condition préalable, des efforts considérables en matière de gouvernance et de sécurité, notamment pour pouvoir s'affranchir d'un nombre de contraintes imposées par les acteurs officiels et ouvrir ainsi le marché plus largement à l'investissement privé.

¹⁵ Banque mondiale, *Africa's infrastructure*, 2010.

Les besoins de services financiers vont s'accroître parallèlement à l'implantation industrielle et des infrastructures les desservants, en même temps que les services de collecte de l'épargne, de gestion de fonds institutionnels et privés justifieront une présence plus rapprochée, capable de prendre en compte la spécificité des cultures africaines.

En conclusion, il est essentiel d'assurer l'intégration de l'Afrique le plus rapidement possible dans l'orbite du marché financier international afin d'assurer à sa population le bénéfice d'une amélioration significative de son niveau de vie que son potentiel de développement devrait lui garantir.



| Les conditions de succès de l'intégration financière africaine et la réponse du Maroc

Pour y parvenir, la mise en œuvre des ambitieux projets de développement du continent doit s'inscrire dans un cadre approprié. Cela sous-entend à la fois l'existence d'un environnement politique stable, une situation géographique optimale s'appuyant sur des infrastructures physiques performantes, un cadre juridique opérationnel, une infrastructure de services suffisamment développée ainsi qu'une offre intégrée. Le Maroc paraît le pays africain qui répond le mieux à l'ensemble de ces critères et constitue, par conséquent, un point d'ancrage intéressant pour l'implantation physique de centres de décision de dimension continentale.

A cet effet, l'initiative Casablanca Finance City (CFC) est destinée à faciliter la rencontre des acteurs concernés dans un cadre adapté, leur apportant le support nécessaire pour optimiser la rentabilité de leurs investissements ainsi qu'un accueil correspondant aux besoins de leur personnel. Il faut aussi souligner un objectif particulier du projet visant à l'intégrer intimement au développement national (*onshore*), ce qui contraste avec la vision exclusivement *off shore* qui caractérise tant de projets similaires.

Mais avant de détailler et d'évaluer ces atouts, il convient de corriger une impression préjudiciable que l'on a souvent du Maroc (et plus largement de l'Afrique du Nord) comme constituant une région distincte du reste de l'Afrique ; cette perception résulte notamment du découpage arbitraire établi par le FMI qui considère la zone comme faisant partie de la région « Moyen Orient et Asie Centrale » ! Au contraire, le Maroc peut constituer un hub financier de première importance pour le développement du continent africain.

A | Une stabilité politique et des conditions socioculturelles favorables

La stabilité politique constitue, on s'en doute, la première des conditions pour aspirer à jouer un rôle de point de rencontre privilégié entre le continent africain et le reste du monde. Entre les bouleversements nés du « printemps arabe » et l'instabilité encore chronique de l'ensemble de la bande sahélienne, le Maroc bénéficie de conditions globalement favorables. De fait, la politique menée par le roi Mohammed VI, notamment la réforme de la Constitution initiée en 2011, a permis au pays de traverser sans trop de heurts les remous qui ont déstabilisé nombre de ses voisins¹⁶.

La stabilité qui en ressort a notamment été facilitée par la tenue quelques années plus tôt de l'« Instance équité et réconciliation », (à l'instar de la Commission « vérité et réconciliation » en Afrique du Sud) créant un climat plus propice à la cohésion nationale et par conséquent à la croissance économique. Cela témoigne d'un succès appréciable des réformes engagées, qui ont permis le partage du pouvoir exécutif entre le souverain et le nouveau gouvernement sorti des urnes en novembre 2011, limitant considérablement les risques de contestation populaire ou idéologique. Cette situation contraste avec celle de l'Afrique-du-Sud, l'autre place financière du continent, dont la fragilité a été particulièrement mise en évidence à l'occasion de la couverture médiatique du décès de Nelson Mandela en décembre dernier.

A cela s'ajoute le rôle de trait d'union entre cultures africaines, arabophones, francophones et anglophones. En effet, malgré les progrès technologiques qui facilitent les communications, la connaissance approfondie des cultures des parties prenantes aux négociations entourant des projets aussi ambitieux que complexes demeure essentielle pour leur réussite. Cela confère aux acteurs marocains un statut de candidats privilégiés pour apporter leur concours sous forme de partenariats dans des entreprises communes ou de conseillers lors de tractations avec les milieux africains au sein desquels ils jouissent d'une confiance de longue date. Cela peut aplanir des difficultés qu'une approche trop frontale peut susciter à terme, en effet :

- Le Maroc a été de longue date une plaque tournante des échanges entre l'Afrique sub-saharienne, l'Europe et le Moyen Orient, tradition qui s'est maintenue depuis le XV^e siècle après avoir recueilli les populations musulmanes et juives expulsées d'Espagne.
- Son appartenance au monde arabe lui donne aujourd'hui un accès privilégié aux ressources financières du Golfe dont le redéploiement vers l'Afrique devrait être une source majeure de capitaux pour ce continent. A ce titre une loi autorisant l'émission à l'international d'obligations conformes à la finance « islamique » (*sukuk*) vient d'être adoptée. Des liens plus étroits ont également été forgés par des accords de libre-échange avec les Émirats Arabes Unis ainsi que dans le cadre de l'accord d'Agadir de 2004 qui crée une zone de libre-échange entre l'Égypte, la Jordanie, la Tunisie, la Palestine et le Maroc.
- La période pendant laquelle le Maroc a fait partie de l'empire français a été propice à l'établissement de relations intenses avec la métropole ainsi qu'avec le reste de l'ancien empire colonial français en Afrique du Nord-Ouest.
- Les relations entre le Maroc et l'Union européenne ont franchi, lors de la réunion de décembre 2013 dans le cadre des accords de partenariat, un nouveau seuil qui met en exergue les progrès accomplis par le Maroc. Le pays bénéficie désormais d'un statut unique quant à l'envergure du niveau de coopération grâce au « statut avancé » dont il bénéficie depuis 2008.
- Soucieux de rester maître de son indépendance, le Maroc a cultivé ses relations avec le monde anglophone, pour lui garantir un accès direct aux marchés financiers internationaux. Rappelons qu'il fut le premier pays à reconnaître l'indépendance des États-Unis avec lesquels il a signé, par ailleurs, un traité de libre-échange entré en vigueur en 2006.

¹⁶ Voir Antonin Tisseron, « L'exception marocaine ? », *Le Figaro*, 24 novembre 2011.

- Enfin, le Maroc semble particulièrement bien placé pour faciliter les contacts entre la Chine et le reste de l'Afrique dans un partenariat mutuellement avantageux : l'intermédiation du Maroc peut prévenir les perceptions de domination, dénoncées en 2011 par le Gouverneur de la Banque centrale du Nigéria, qui sont sous-jacents néanmoins à l'approche chinoise, soi-disant de « non intervention ».

A ces éléments, s'ajoute la claire priorité donnée par le pays à la question de l'éducation. Dans ce domaine, le Maroc est confronté à deux problèmes importants : le trop grand nombre d'analphabètes et celui des diplômés chômeurs. C'est ce constat qui a amené les autorités à inscrire la lutte contre l'analphabétisme et la promotion de l'éducation non-formelle parmi ses principales priorités en 2000, en particulier pour la tranche 10-45 ans, pour les filles et les ruraux ; de fait, le premier budget de l'État est consacré à l'éducation (20,7% en 2013). Malgré les difficultés, des résultats significatifs ont été obtenus au niveau de l'enseignement supérieur et une grande variété de programmes, souvent en partenariat avec des institutions étrangères de premier plan, sont disponibles à l'Université Internationale de Casablanca, à celle de Rabat, à l'Université Euro-méditerranéenne de Fès ainsi qu'à l'École de Gouvernance et d'Économie de Rabat. D'autres initiatives telles que Mundiapolis à Casablanca ou encore celle du *British Council* à Tanger complètent ce dispositif encore en plein développement.

Cette préoccupation n'est pas absente du projet CFC puisque qu'il est actif dans le secteur de la formation où la « CFC Academy » sponsorise des formations dans les domaines qui alimentent les besoins de la place. « CFC Academy » a ainsi lancé plusieurs initiatives visant à mettre à niveau et enrichir l'offre existante dans le domaine des services financiers et professionnels (Master d'ingénierie financière et certifications CFA et CISI).

B | Une situation géographique optimale et des infrastructures physiques prometteuses

A une époque où la facilité de se déplacer et de communiquer devient un des éléments clefs du développement économique, la position géographique du Maroc entre l'Afrique, l'Europe, les Amériques et le Proche-Orient constitue un atout considérable, notamment en comparaison avec l'Afrique du Sud, seul rival potentiel sur le continent ayant une crédibilité suffisante pour concurrencer le royaume chérifien. Les efforts réalisés ces dernières années en matière de connexions aériennes sont remarquables. Le développement prévisible du « Triangle méridional » reliant la Chine, l'Afrique et l'Amérique du Sud constitue un atout supplémentaire non négligeable pour l'avenir. De grands chantiers sont en cours pour moderniser l'aéroport Mohamed V et y améliorer les flux de voyageurs ; d'ores et déjà, Casablanca est reliée à 36 destinations en Afrique.

Quant à la ville de Casablanca, elle a connu une croissance très rapide en voyant sa population se multiplier par cinq au cours des trente dernières années pour dépasser aujourd'hui 5 millions de personnes. Depuis plusieurs années, l'administration reprend en main l'urbanisation qui avait été négligée. Cela se traduit par d'ambitieux programmes immobiliers tels que la restauration de la Medina, achevée, l'assainissement de quartiers défavorisés et des travaux pour fluidifier le trafic automobile.

Un projet immobilier spécifique concerne l'affectation exclusive de 100 hectares au projet CFC à l'intérieur des plans d'urbanisation de l'ancien aéroport d'Anfa (350 hectares). Ceci dotera la métropole d'un tout nouveau quartier qui, outre un « centre d'affaires » répondant aux plus hauts standards, est conçu pour intégrer un habitat diversifié et des infrastructures (écoles, hôpitaux, commerces, installations sportives, hôtellerie, parcs, etc.) offrant aux résidents et navetteurs un cadre de vie et de travail attrayant. La ville abrite déjà 11 écoles françaises, 3 américaines, une italienne et une espagnole. Ce quartier sera desservi par de nouvelles liaisons (en partie réalisées) en facilitant l'accès par les transports publics (trams/bus/TGV) et par des voies rapides, le reliant au centre-ville historique, à l'aéroport et au réseau autoroutier national.

C | Un cadre juridique et fiscal opérationnel

L'ambition de CFC est de devenir le hub économique et financier incontournable dans la région. Dans cette perspective, la structuration de grands projets de développement sur le continent africain exige un cadre juridique et opérationnel répondant aux standards internationaux et permettant d'attirer et de sécuriser investisseurs et investissements.

Promulguée en 2010, une loi a institué la place financière dénommée *Casablanca Finance City* ainsi que la « Commission CFC »¹⁷, chargée d'octroyer le « statut CFC », label donnant droit aux avantages offerts par la place (cités plus bas). Elle confie la gestion du projet à *Casablanca Finance City Authority* (CFCA) sous tous ses aspects. La mission de CFCA est de définir la stratégie de CFC, de concevoir une offre attrayante et compétitive, d'impulser les réformes nécessaires à assurer la pérennité des avantages compétitifs, de gérer l'offre immobilière, de promouvoir CFC auprès d'institutions et d'investisseurs, de conseiller et d'offrir un support institutionnel et logistique aux partenaires CFC.

C'est aussi CFCA qui est chargée de l'instruction des dossiers qui sont présentés à la Commission CFC en vue de l'attribution du « statut CFC » aux entreprises postulantes. Ont vocation à le solliciter d'une part les entreprises financières et d'autre part des entreprises qui fournissent des services professionnels ainsi que celles qui y établissent leur siège régional ou international, tels que définis. Un régime fiscal spécifique leur est applicable. En effet, le « statut CFC » confère aux bénéficiaires des avantages fiscaux tant au niveau de l'impôt sur les sociétés que de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Pour les sociétés, il y a une période d'exonération de 5 années après laquelle le taux est fixé à 8,75% sur le chiffre d'affaire réalisé à l'export.

La qualité de l'offre CFC est déjà reconnue puisque « Casablanca a effectué une entrée remarquable dans le classement des centres financiers mondiaux *Global Financial Centres Index* (GFCI) », selon un communiqué de Z/Yen, chargé du classement, rendu public récemment à Londres. Casablanca intègre directement la 62^e place mondiale et occupe la deuxième place africaine devant Maurice.

D | Des infrastructures de services financiers développés

Le Maroc participe activement aux négociations sur la gouvernance mondiale notamment dans le domaine d'échange d'informations et de la lutte contre le blanchiment d'argent. Il a en outre signé 59 accords de double imposition, dont 10 avec des pays africains. Des accords de libre-échange couvrent plus de 50 pays dont 6 en Afrique. De surcroît, toujours en Afrique, près de vingt accords de promotion et de protection des investissements et une dizaine d'accords de coopération financière ont été conclus.

Créée en 1929, la Bourse de Casablanca s'est constamment modernisée. En 2010, elle a adhéré à la World Federation of Exchanges dont elle est devenue le 52^e membre et le 4^e africain. Elle a également obtenu la certification ISO 9001. En janvier 2014, la capitalisation boursière de la place s'élevait à plus de 55 milliards de dollars, ce qui en fait la quatrième bourse du continent, avec 76 sociétés cotées.

Le secteur bancaire est largement ouvert, avec 11 des 19 banques agréées ayant des actionnaires étrangers. Le secteur bancaire français contrôle trois parmi les 6 plus grandes banques de dépôts locales mais ce sont les banques à capital marocain qui sont à la pointe du développement international ; elles opèrent déjà dans 18 pays africains ce qui en fait des partenaires privilégiés pour accompagner les investisseurs dans leurs projets.

La réglementation et la supervision des marchés bancaires et financiers sont assurés par la Banque Centrale (*Banque al Maghrib*), l'Autorité Marocaine des Marchés des Capitaux (AMMC) et la Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale (DAPS). Ces institutions jouent également un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de CFC au travers de son comité stratégique où elles siègent.

¹⁷ Dahir n°1-10-196 du 7 moharrem 1432 (13 décembre 2010) portant promulgation de la loi n°44-10 relative au statut de *Casablanca Finance City*.

Dans le but de développer l'attractivité de la place financière, le CFCa a enfin conclu quatre accords de partenariat avec les places financières de Singapour, Luxembourg, Londres et Paris visant le renforcement de la connectivité de CFC avec les places financières de référence à l'échelle mondiale et l'échange d'expertise et de meilleures pratiques. Ces signatures marquent la confiance et l'adhésion de ces pays à la vision de CFC, et la conviction que le Maroc dispose d'atouts stratégiques importants lui permettant de se positionner en tant que hub économique et financier.

E | Une offre financière intégrée et globale

Au fur et à mesure du développement de l'Afrique, le besoin d'offrir des services financiers de plus en plus étendus se concrétise. Ainsi, les services visant à satisfaire les besoins des investisseurs, d'abord institutionnels et ensuite privés, sont destinés à croître à mesure que la croissance se compare toujours plus avantageusement aux alternatives. Ils s'adresseront tant aux marchés internationaux qu'aux institutions et populations locales dont les ressources devraient augmenter rapidement. Dans ce contexte, les partenaires bénéficiant du « statut CFC » seront particulièrement bien placés pour faire valoir leur expertise dans la mesure où ils auront établi des relations avec les opérateurs, leur donnant un accès privilégié aux informations pertinentes. Les métiers connexes d'intermédiation de levée de fonds, de négociation de titres (en bourse ou dans des salles de marché), de règlement/compensation sont autant de vecteurs qui assureront la rentabilité du secteur et que CFC a vocation à soutenir.

Car l'offre de CFC est globale et permet d'envisager la mise en œuvre de dynamiques d'intégration à la fois verticale et horizontale. En effet, CFC ambitionne de permettre aux institutions multilatérales de développement actives en Afrique, aux entreprises désireuses de s'y implanter, aux financiers apporteurs des capitaux nécessaires ou encore aux pourvoyeurs de services de support de se côtoyer dans un même écosystème. Ce faisant, peut se créer une masse critique de projets, dispersés sur l'ensemble du continent, et qui peut être agrégée au sein de CFC, ce qui permet de rentabiliser l'implantation à CFC des acteurs qui s'intéressent à ces investissements. Pour les pays africains, cela constitue également un avantage non négligeable de pouvoir accéder en un endroit unique, à l'ensemble des intervenants concernés. Dans le même temps, la structure de CFC, qui cherche à attirer dans son orbite des professionnels de haut vol dans tous les métiers concernés, se doit d'offrir à chaque partie prenante la possibilité de contacter les intervenants complémentaires pour mener à bien des projets, quelle que soit leur taille ou complexité. Ainsi, que ce soient des projets d'infrastructure, d'investissements industriels ou commerciaux, les promoteurs doivent avoir accès sur place à des institutions capables de leur apporter un soutien financier, de constituer des partenariats ou encore de fournir des conseils en matière politique, juridique, réglementaire, fiscal et comptable ou encore des services d'assurance, de logistique, etc. Enfin, l'activité des postulants à CFC doit être tournée vers l'international et spécifiquement l'Afrique. A ce jour, le « statut CFC » a déjà été accordé à plus de trente établissements répartis dans les trois catégories de sociétés visés :

- les institutions financières : CFC vise à attirer des établissements financiers actifs dans trois domaines : des institutions de crédit actifs dans les services aux entreprises et la banque d'affaires ; les sociétés d'assurance, de réassurance et de courtage ; les sociétés de gestions d'actifs, de *Private Equity* et de gestion de fortune ;
- les sociétés de services : elles couvrent les domaines suivants : des services à caractère financier (notation, recherche, informations financières etc.) ; des services à caractère stratégique (juridique, fiscal, actuariel et ressources humaines) ; des services financiers spécialisés ;
- les entreprises industrielles : il s'agit d'implantations régionales de sociétés multinationales destinées à coordonner leurs activités sur le continent africain ou au moins dans une partie de celui-ci.

De nombreuses sociétés de premier plan dans chacune de ces catégories ont déjà choisi le Maroc comme base d'implantation régionale. Parmi elles, on peut citer : AIG, BNP Paribas, Baker Mckenzie, BCG, Brookstone Partners, Invest AD, le groupe Wendel, Ad Capital, etc.

| Conclusion

En ce début du XXI^e siècle, l'Afrique est en passe d'apporter une contribution décisive aux problèmes de croissance d'une planète de plus en plus interdépendante et en proie à des changements géopolitiques profonds. Même si aujourd'hui l'horizon demeure obscurci par de nombreux obstacles, dont les conflits violents qui s'y déroulent, les atouts de l'Afrique la rendent incontournable dans sa capacité de rencontrer les besoins d'une économie mondiale toujours plus intégrée. Ainsi, avec la dissémination de l'éducation et de la formation et de la capacité grandissante du territoire à satisfaire et financer ses besoins propres, on peut s'attendre à terme à une inversion des flux migratoires ainsi qu'à l'éclosion de marchés de biens et de services pour satisfaire la demande d'une classe moyenne en forte croissance.

Comme dans tout projet d'investissement, il conviendra d'évaluer avec précaution les risques potentiels non-négligeables et qui nécessitent l'existence de moyens suffisants correspondants. Pour autant, il y a de peu de doutes que ceux qui s'y engageront avec une vision de long terme en sortiront gagnants.

Dans ce contexte, le projet de hub financier que cherche à bâtir CFC constitue une entreprise majeure. Il met en valeur les atouts incontestables du Maroc et de la métropole de Casablanca comme points d'ancrages pour participer dans les meilleures conditions aux opportunités qui se profilent. Même s'il reste une marge évidente de progression dans des domaines particuliers, nul autre centre en Afrique n'offre aujourd'hui un ensemble d'avantages complémentaires aussi complets pour exploiter, dans un environnement adapté, les nombreuses opportunités d'investissement productif en Afrique.

Annexe 1 | Données économiques

1 | Croissance du PIB en Afrique 2001-2012

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PIB nominal	559	567	687	829	965	1122	1311	1556	1462	1650	1851	1905
PIB réel (base 2005)	781	808	849	915	965	1023	1088	1141	1168	1168	1212	1259

Source | Banque Mondiale

2 | Taux de croissance annuel moyen du PIB réel sur la période 2002-2012

Le taux de croissance annuel moyen sur la période 2002-2012 du PIB réel a été de 5% pour l'ensemble du continent. Le taux de croissance du PIB par sous-région se présente comme suit :

	2000	2010	2020
Afrique australe	-1,4%	4,7%	7,2%
Afrique de l'Est	7,5%	6,2%	7,9%
Afrique du Nord	3,9%	4,7%	5,5%
Afrique de l'Ouest	4,1%	6,7%	8,8%
Afrique	4,5%	4,9%	6,2%

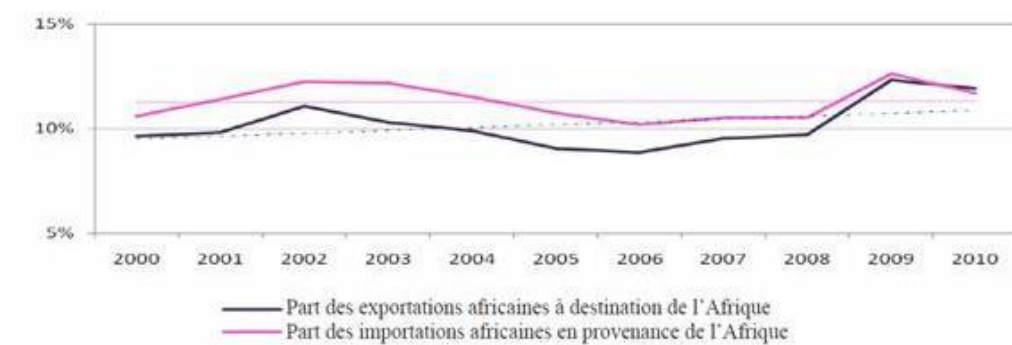
Source | BAD

3 | Taux d'inflation en Afrique

2009	8,1%	2010	6,1%	2011	9,3%	2012	9,2%
-------------	------	-------------	------	-------------	------	-------------	------

Sources | Nations unies, Commission économique pour l'Afrique, *Rapport économique sur l'Afrique 2010* et *Rapport économique sur l'Afrique 2012*

4 | Tendances des exportations et importations intra-africaines sur la période 2000-2010



Source | Compilation de données de la CNUCED et de la division statistique de la CNUCED

Le commerce intra-africain représentait environ 12% du total des échanges du continent en 2010, alors que la majeure partie du commerce (88 %) se faisait avec le reste du monde.

Annexe 2 | Données démographiques

1 | Croissance de la population africaine par tranches d'âge 2001-2012

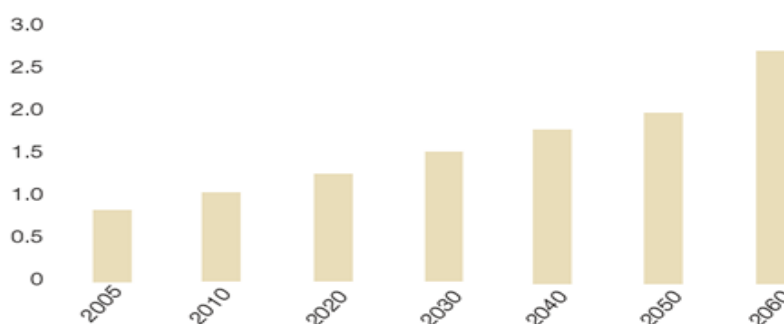
(en millions)	Population africaine (+ de 65 ans)	Population africaine (15-64 ans)	Population africaine (0-14 ans)	Total
2001	26	431	333	790
2002	27	443	340	810
2003	28	455	347	830
2004	29	467	354	850
2005	29	480	361	870
2006	30	492	369	891
2007	31	505	377	913
2008	32	518	385	935
2009	33	532	394	959
2010	34	546	403	983
2011	35	561	412	1008
2012	36	576	421	1033

Source | Banque mondiale

Le taux de croissance annuel moyen de la population entre 2002 et 2012 a été de 2,5%, avec la ventilation par classe d'âge suivante :

- Population entre 0-14 : 2,2%
- Population entre 15-64 : 2,7%
- Population +65 : 2,9%

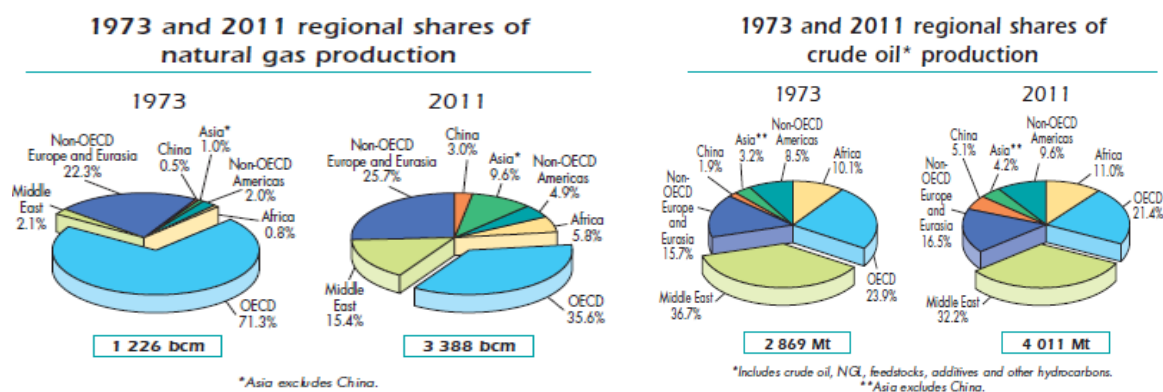
2 | Population totale africaine (en milliards)



Source : BAD basé sur les données de la Division sur la population des Nations unies.

Annexe 3 | Ressources

1 | Réserves prouvées et estimées pour les hydrocarbures



2 | Potentiel hydroélectrique

L'Afrique est le continent qui renferme le plus grand potentiel hydroélectrique non exploité au monde. Celui-ci représente 12% du potentiel mondial, il est essentiellement localisé en Afrique centrale, mais des potentiels très importants existent sur le Nil, mais également en Guinée-Conakry et au Mozambique. Pourtant, en termes de production, le continent reste à la marge. Il ne produit, en effet, qu'une part infime de l'énergie hydroélectrique mondiale, et n'utilise que 5% de son important potentiel¹⁸.

3 | Potentiel minier

Minerai	% des réserves mondiales
Bauxite	30%
Manganèse	60%
Phosphate	75%
Platine	85%
Chrome	80%
Cobalt	60%
Titane	30%
Or	40%

Source | Ressources minérales et développement en Afrique, Document d'orientation stratégique 2008

¹⁸ Agence Française de Développement et Banque Africaine de Développement, *L'énergie en Afrique à l'horizon 2050*, 2009.

Annexe 4 | Classement *Doing Business* Afrique subsaharienne

Maurice	20	Mozambique	139	Cameroun	168
Rwanda	32	Burundi	140	São Tomé-et-Príncipe	169
Afrique du Sud	41	Sierra Leone	142	Zimbabwe	170
Tunisie	51	Libéria	144	Malawi	171
Botswana	56	Tanzanie	145	Mauritanie	173
Ghana	67	Nigéria	147	Bénin	174
Seychelles	80	Madagascar	148	Guinée	175
Zambie	83	Soudan	149	Niger	176
Maroc	87	Gambie	150	Sénégal	178
Namibie	98	Algérie	153	Angola	179
Cap-Vert	121	Burkina Faso	154	Guinée-Bissau	180
Swaziland	123	Mali	155	RDC	183
Éthiopie	125	Togo	157	Érythrée	184
Égypte	128	Comores	158	Congo	185
Kenya	129	Gabon	163	Soudan du Sud	186
Ouganda	132	Guinée équatoriale	166	Libye	187
Lesotho	136	Côte d'Ivoire	167	République centrafricaine	188
				Tchad	189

Source | Banque mondiale et International Finance Corporation, *Doing Business*, classement régional Afrique subsaharienne, disponible sur <http://français.doingbusiness.org/rankings>

